

GRAND PRIX DE LA VILLE DE MELUN

LA BOULE MELUNAISE ORGANISE LE : 12 SEPTEMBRE 2026

avec les participations :

Conseil Départemental 77

Ville de Melun

USM

La Boule Melunaise



Concours principal : 64 Doubles "Promotion" Toutes Divisions

Challenge Ernest PORRACCHIA et Coupe de la Ville de Melun

Concours complémentaire : 32 Doubles "Promotion" Toutes Divisions

Challenge Michel BAILLY et Coupe de la Municipalité de Melun

Adresse des jeux : Stade Paul Fischer, Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine
77000 MELUN

INDEMNITÉS DE SÉJOUR ET DÉPLACEMENTS

Concours Promotion 64 Doubles

N°000269

Engagement : 25 Euros

1ère partie	2ème partie	1/8 de finale	1/4 de finale	1/2 finale	finale
35 €	60 €	80 €	100 €	200 €	300 €

Concours Promotion 32 Doubles

N°000270

Engagement : 15 Euros

	1ère partie	1/8 de finale	1/4 de finale	1/2 finale	finale
	25 €	40 €	60 €	100 €	150 €

Règlement et licences F.F.S.B. - Jet du but à 8 h 30 - 13 points limitées en 1 h 30 .

Arrêt des parties de 12h30 à 14h30 - Les parties d'offices ne seront pas primées.

Inscriptions reçues : MARTINEZ Raoul - 17, Rue du Commandant CHESNOT - 77370 Fontenailles - Tél : 06 12 93 47 88

accompagnées de la fiche d'inscription et du chèque du montant de l'engagement, à l'ordre de La Boule Melunaise **CBD77 15/02/2026**

(toute inscription non conforme à cette clause, ne sera pas considérée comme recevable)

La Boule Melunaise se réserve le droit, de modifier lors du tirage au sort, les indemnités de séjour et de déplacement suivant le nombre d'équipes inscrites.

La Boule Melunaise organisera un concours Loisir 16 doubles à 14h30.

Le Président

Raoul MARTINEZ

Le Secrétaire

Éric PALMIÉ

Le Trésorier

Joël CROSNIER

Comité Bouliste Départemental
de Seine et Marne
Maison des Sportifs
54 Quai Voltaire - 77000 Melun